


# INSCRIPTION ADMINISTRATIVE EN PACES Redoublants

Il est impossible de s'inscrire en ligne sans y être autorisé.

## PROCEDURE

### 1<sup>ère</sup> étape : Saisie de l'inscription administrative intégrale en ligne

➤ Vous êtes un **PACES Redoublants**

 **VOUS POUVEZ EFFECTUER UNE INSCRIPTION INTEGRALE EN LIGNE**

**du mardi 18 juillet au dimanche 20 août 2017 (dernier délai)**  
en vous connectant sur le site Internet de l'Université de Strasbourg :  
<http://wo.u-strasbg.fr/apogee/IAREINS.html>

### 2<sup>ème</sup> Etape : Paiement de vos droits

Vous pouvez consulter les **frais d'inscription 2017 – 2018** sur le site de [l'Université de Strasbourg](#). (à partir du 18/07)

#### Modes de paiement

**Inscription intégrale en ligne (uniquement par carte bancaire)**, possibilité de paiement en 1 ou 3 échéances

Possibilité de régler par chèque (à éviter) :

**La somme globale est à payer en une seule fois** : établissez un chèque du montant concerné à l'ordre de l'Agent comptable de l'Unistra, en notant **au verso du chèque votre nom et prénom et PACES** :

l'envoi du chèque se fera à partir du 18/07 et jusqu'au 20/08 à la :

**Faculté de Médecine Service de la scolarité (PACES)**  
4, rue Kirschleger  
67085 Strasbourg Cedex

#### **INFORMATIONS GENERALES :**

**La rentrée est fixée au lundi 11 septembre 2017 à 8h00**

**Quand l'inscription administrative sera validée, vous pourrez éditer votre certificat de scolarité, la quittance des droits universitaires et l'attestation d'affiliation à la sécurité sociale à présenter à la MGEL ou à la LMDE via votre ENT pour ouvrir vos droits en tant qu'étudiant (ce n'est pas automatique)**

# Emplois du temps

Les emplois du temps sont accessibles via l'[ENT](#) (environnement numérique de travail)

**IMPORTANT** : dans l'onglet "Mon dossier" de l'ENT, choisir ce que vous souhaitez afficher dans "Personnalisation de l'emploi du temps" sinon votre fenêtre risque de rester vide...

Merci de signaler tout problème concernant l'accès à l'emploi du temps :

- soit en remplissant un [Formulaire en ligne](#) (accessible également depuis l'onglet « Assistance » en page d'accueil de l'ENT)
- soit par courrier électronique à : [support@unistra.fr](mailto:support@unistra.fr)
- soit par téléphone au : 03.68.85.43.21 (54321 depuis un poste en interne)

Pour l'ENT voir : [Aide à l'utilisation de l'ENT de l'Université de Strasbourg](#)

## CARTE D'ETUDIANT (PASS CAMPUS)

Véritable pièce d'identité étudiante intégrant le paiement sans contact (IZLY), votre pass campus renferme un concentré de services :

- Paiement des repas dans les restaurants et cafétérias du CROUS
- Carte de transport donnant accès aux bus et tram de l'agglomération strasbourgeoise
- Emprunt d'ouvrages dans toutes les bibliothèques des universités alsaciennes
- Impression/scan/photocopies sur plus de 50 copieurs numériques
- Accès aux activités sportives

Pour bénéficier de votre solution de paiement sans contact, il est nécessaire d'activer votre compte IZLY, à l'aide du mail d'activation réceptionné sur votre boîte de messagerie UNISTRA.

Une fois votre compte activé, vous pourrez procéder à son approvisionnement en ligne.

- Après la réception des pièces exigées pour compléter votre dossier d'inscription en ligne et paiement de vos droits de scolarité, **vous recevrez votre nouveau sticker 2017-2018 (à coller sur votre carte Pass campus). Il vous sera distribué en amphi (vous serez averti par mail de la date).**
- N.B. : *Veillez nous signaler par mél votre changement d'adresse 'postale' valide dès le mois d'août, au bureau n°2 de la scolarité : [med-bureau-scolarite-medecine@unistra.fr](mailto:med-bureau-scolarite-medecine@unistra.fr)*

Plus d'informations :

<http://www.passcampus.fr/infos-pratiques/se-procurer-le-pass-campus/a-luniversite-de-strasbourg/carte-etudiant/>

## CARTE D'ACCES AUX AMPHITHEATRES

Distribution en amphi de votre carte le vendredi 8 septembre de 14h à 16h